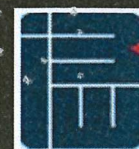


LE COÛT DU SERVICE POUR GÉRER VOS DÉCHETS EN 2012 À OTTIGNIES-LLN



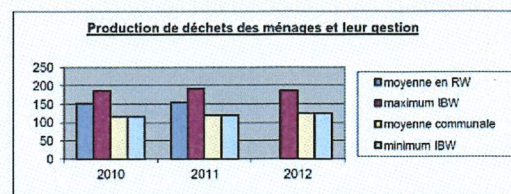
Intercommunale de gestion des déchets :

Intercommunale du Brabant wallon - IBW

1) La production de déchets des ménages et leur gestion

	Moyenne en Région wallonne kg/an/habitant 2011	Moyenne dans votre commune kg/an/habitant 2012	Quel est le service de collecte et de traitement ?
Ordures ménagères	152,67	125,13	Collectes en porte à porte / Valorisation UVE
Déchets verts	67,17	79,48	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Compostage
Encombrants	43,79	27,06	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Broyage - Incinération
Déchets inertes	104,83	86,11	Parcs à conteneurs / Recyclage
Bois	32,11	31,27	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Papiers/cartons	59,48	53,91	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Verres	30,39	39,21	Parcs à conteneurs + Bulles / Recyclage
PMC	16,19	13,64	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Métaux	7,12	7,57	Parcs à conteneurs / Recyclage
DEEE	6,59	8,00	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Autres (piles, huiles, pneus,...)	8,92	10,14	Parcs à conteneurs / Tri - Valorisation - Recyclage
Organiques	non communiqué	9,03	Collecte en porte-à-porte pour la biométhanisation
TOTAL	529,25	490,55	

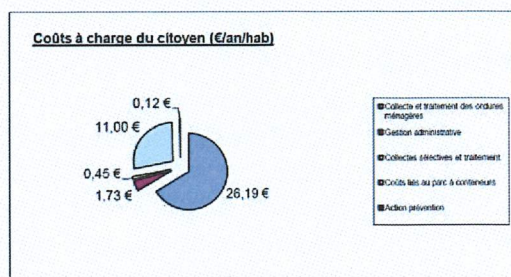
Années	Ordures ménagères Moyenne en RW en kg/habitant/an	Ordures ménagères IBW en kg/habitant/an		Ordures ménagères Moyenne communale en kg/habitant/an
		Minimum	Maximum	
2010	151,51	115,21	185,47	115,21
2011	152,67	118,69	190,68	118,69
2012	non communiqué	125,13	185,38	125,13



2) Schéma des coûts communaux à charge du citoyen en 2012 (hors gestion dépôts sauvages)

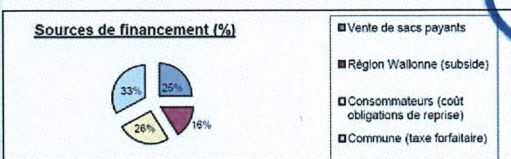
	€/an/habitant	en %
Collecte et traitement des ordures ménagères	26,19 €	66,32%
Gestion administrative	1,73 €	4,38%
Collectes sélectives et traitement	0,45 €	1,14%
Coûts liés au parc à conteneurs	11,00 €	27,86%
Action prévention	0,12 €	0,30%
Total	39,49 €	100,00%

Montant des taxes sur les déchets : région (9,13 €/T), province (1,74 €/T), commune (3 €/T)



3) Sources de financement

	en €	en %
Vente de sacs payants	513.380,00	25,04%
Région Wallonne (subside)	331.203,03	16,15%
Consommateurs (coût obligations de reprise)	530.655,28	25,88%
Commune (taxe forfaitaire)	675.219,00	32,93%
Total	2.050.457,31	100,00%



Services minimum : Collectes en porte-à-porte des ordures ménagères, collecte sélective des papiers, du verre et des PMC et parc à conteneurs

Services complémentaires : collecte des déchets organiques et des branchages

Détail de votre contribution via l'achat de certains produits (coût des obligations de reprise)

Déchets	Organisme de gestion	€/an/habitant
Huiles usagées	VALORLUB	0,05
Huiles de friture	VALORFRIT (*)	0,15
Piles	BEBAT	1,98
Emballages	FOST PLUS	8,10
Pneus	RECYTYRE (chiffre 2007)	1,91
DEEE	RECUPEL (chiffre 2007)	4,83

Pour tout renseignement, contactez le Service Environnement de votre administration (010/43.62.50) ou consultez le site internet de la Ville : www.olln.be. Dans l'onglet "environnement - gestion des déchets", vous trouverez le document ci-joint dans un autre format.

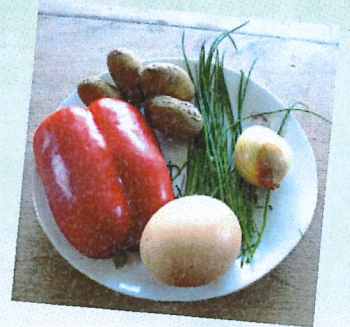
2013

POUR DIMINUER LA FACTURE « DÉCHETS » DE LA COLLECTIVITÉ ET DONC LA VÔTRE...

Derrière la phrase « Moins de déchets produits, c'est mieux pour l'environnement et autant d'économie pour vous.... » se cache en fait la politique des 3 R (Réduire, Réutiliser et Recycler).

Réduire sa consommation et par conséquent la production de déchets, c'est par exemple...

- ▶ Traquer le gaspillage alimentaire. De nombreux sites se sont spécialisés dans les recettes à base des restes de la veille... <http://recettes.de/restes>, <http://www.cuisineaz.com>,...
- ▶ Éviter les objets, emballages inutiles.
- ▶ Faire la fête de manière responsable en disant non aux nappes, serviettes, verres, assiettes jetables.
- ▶ Refuser les journaux publicitaires grâce à l'auto-collant « STOP PUB » que vous pouvez obtenir à l'Accueil de l'Administration communale, Espace du Coeur de Ville, 2, 1340 Ottignies ou à demander sur <http://stoppub.wallonie.be>.
- ▶ Préférer les outils en ligne aux supports papiers. Ainsi, pour le bottin téléphonique vous pouvez vous désinscrire sur <http://info.truvo.be>.



Réutiliser, c'est par exemple...

- ▶ Valoriser les encombrants (max 3 m³). Si la collecte concerne des recyclables, elle est assurée par la Ressourcerie (n° appel : 067/68.55.10) et est entièrement gratuite. Si les déchets ne sont pas recyclables, elle est assurée par l'IBW (0800/49057) et est quasi gratuite (5€/m³).
- ▶ Prolonger la durée de vie des objets en participant aux collectes ponctuelles organisées au parc à conteneurs (jouets, vélos,...) redistribués aux associations locales actives dans le domaine social.
- ▶ Utiliser les solutions de don ou d'apport volontaire comme celles de la Donnerie sur <http://gacln.over-blog.com>, d'Oxfam, des Petits riens, de la Ressourcerie de la Dyle,...
- ▶ Acheter en seconde main aux brocantes, bourses...



Recycler, c'est par exemple...

- ▶ Trier les différentes fractions collectées en porte-à-porte (papiers-cartons, PMC), dans les bulles à verre, au parc à conteneurs... Pour certains déchets, on peut parfois se poser la question avant de jeter dans la bonne poubelle. Un doute ? Rendez-vous sur www.trionsjuste.be, un site ludique et éducatif à la fois.
- ▶ Utiliser les sacs biodégradables pour les déchets organiques. Toutes les réponses à vos questions se trouvent sur <http://www.olln.be/fr/mon-environnement/gestion-des-dechets/dechets-organiques.html>.
- ▶ Composter à domicile. La demande de prime (25 € à l'achat d'une compostière) est téléchargeable sur le site www.olln.be.



- ▶ Réduire, réutiliser, recycler permettent de limiter le déchet « tout venant » !
- ▶ Un mégot met 2 ans pour se désagréger, un sac ou une bouteille plastique près de 20 ans, une canette ne se dégrade jamais !
- ▶ Les poubelles publiques sont destinées aux petits déchets « de promenade »... Le dépôt de déchets ménagers n'y est pas autorisé !